



**SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA RÉUNION DU COMITÉ  
EXÉCUTIF DU RÉSEAU AFRICAIN DES PERSONNELS DES  
PARLEMENTS (RAPP)**

Niamey (NIGER), le 26 février 2018

Le Comité exécutif du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP), s'est réuni le lundi 26 février 2018, à Niamey, en République du Niger, dans la salle de réunion MOSAMO de l'hôtel BELLISSIMO, sous la présidence de Madame Marie Joséphine Diallo, Présidente du RAPP, assistée de M. Bienvenu EWOKO, 1<sup>er</sup> Vice-président, de Mme Emma ZOBILMA MANTORO, 1<sup>er</sup> Secrétaire et de M. Jacques M'BEMBI, 2<sup>ème</sup> Secrétaire afin de préparer la XIV<sup>ème</sup> Assemblée Générale du RAPP.

L'ordre du jour de la réunion appelait l'examen des points suivants :

- *Bilan des résolutions de la XIII<sup>ème</sup> Assemblée Générale tenue à Cotonou, en République du Bénin ;*
- *Plan Stratégique du Développement (PSD) ;*
- *Fonctionnement des Commissions permanentes ;*
- *Projet de Budget 2018 du RAPP ;*
- *Renouvellement des instances du RAPP.*

## **I. DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX**

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Madame Marie Joséphine Diallo, Secrétaire Générale de l'Assemblée Nationale du Sénégal et Présidente du RAPP, a adressé une motion spéciale de félicitations :

- à Joël HOUNDOLO pour sa nomination en qualité du Directeur Général de l'Office des Radio et Télévision Béninoises ;
- à Fabrice SOMENE, suite à son recrutement à l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire ;
- à Rock Bruno SODHET, suite à sa nomination en qualité de Directeur des organisations internationales et des affaires spéciales, au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger ;
- à Thomas M. DASSI pour sa nomination au poste du Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Bénin.

Elle a souhaité la bienvenue à :

- M. N'DRI Marius, Secrétaire Général adjoint de l'assemblée nationale de Côte d'Ivoire et qui participe pour la première fois aux assises du RAPP ;
- Mme Eugénie YARA, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale de Centrafrique.

Par ailleurs, elle a exprimé ses remerciements à l'Assemblée nationale du Niger pour avoir accepté d'abriter la XIV<sup>ème</sup> assemblée générale et pour les bonnes conditions de travail offertes.

Elle a en outre remercié les membres du Comité Exécutif, tout en rappelant que les réunions du Comité Exécutif devraient se tenir six (6) mois avant la date des assemblées générales. Cependant, compte tenu des contraintes de tous ordres que connaît le RAPP, il a été jugé utile de coupler ces réunions aux assemblées générales.

## **II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX**

### **A. DU BILAN DES RÉSOLUTIONS DE LA XIII<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE À COTONOU, RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Madame Marie Joséphine Diallo, Présidente du RAPP, a rappelé les résolutions de la XIII<sup>ème</sup> Assemblée Générale tenue à Cotonou, en mettant un point d'honneur sur les exhortations adressées à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire portant sur le contenu de l'acte de reconnaissance du RAPP et visant à prendre toute disposition utile à l'effet de donner au RAPP le statut qui lui sied.

Les débats qui ont suivi cette présentation montrent l'importance que la question du statut du RAPP revêt pour ses membres. C'est pourquoi, le Secrétaire Général Adjoint de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire s'est engagé personnellement à donner une impulsion nouvelle au traitement de cette question. Aussi, a-t-il promis en rendre compte aux hautes autorités du Parlement de Côte-d'Ivoire, Etat du siège de notre organisation commune.

M. N'DRI Marius a donné l'assurance de mettre tout en œuvre pour trouver une solution à la question dans un délai raisonnable.

## **B. DU PLAN STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT (PSD)**

A l'évocation de ce point, plusieurs voix se sont élevées pour indiquer que le PSD, qui porte sur la période 2011-2020, a été préalablement adopté et qu'à l'heure actuelle, l'on devrait en être à l'évaluation de sa mise en œuvre et non pas à sa finalisation.

Tout en reprenant à son compte les observations faites, la Présidente du RAPP a indiqué que le PSD contient des imperfections dont la correction permettrait de lui donner un peu plus de qualité.

Elle note toutefois la pertinence des propositions tendant à transformer le plan décennal en un plan couvrant la période 2018-2023 avec des programmes d'actions prioritaires biennaux dont le premier est prévu pour la période 2018-2019.

## **C. DU FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS PERMANENTES**

Le point relatif au fonctionnement des Commissions a donné lieu à un long débat. En effet, la léthargie observée dans le fonctionnement des commissions a été attribuée au mode de désignation de leurs membres et plus particulièrement à celui de leurs présidents. Cette situation est exacerbée par l'absence des Présidents de Commission aux assises du Réseau ; en témoigne, l'absence de la quasi-totalité des Présidents de ces organes à la présente réunion du Comité exécutif dont ils sont membres statutaires (parmi les Présidents des Commissions, seul M. Rock Bruno SODHET est présent).

## **D. DU PROJET DE BUDGET 2018 DU RAPP**

Tirant les conséquences des dispositions pertinentes du règlement intérieur, notamment en son article 13 qui prévoit que « ...*le comité exécutif élabore le projet de Budget annuel du RAPP...* », M. Rock Bruno SODHET a suggéré que le Comité puisse examiner le projet de Budget afin de se l'approprier et de le défendre devant l'Assemblée générale. Cette proposition ayant été agréée par le Comité, le projet de Budget a été examiné.

Saisissant cette opportunité, certains membres ont fait des suggestions tendant à l'amélioration des ressources du RAPP à travers l'augmentation du taux des cotisations des sections nationales et l'amélioration du système de recouvrement des arriérés de cotisations. Les propositions relatives à la revue à la hausse des contributions des sections nationales n'ont cependant pas prospéré.

Par ailleurs, il a été demandé à la Trésorerie Générale de modifier les formes des documents budgétaires et comptables du RAPP pour les conformer à la nomenclature budgétaire de nos Assemblées nationales dans le respect de l'orthodoxie de la gestion financière.

### **E. DU RENOUELEMENT DES INSTANCES DU RAPP**

Le 1<sup>er</sup> vice-président a informé l'assistance que tous les postes sont déclarés vacants et mis en compétition à l'exception des postes de la Trésorerie générale qui reviennent à la Côte d'Ivoire.

Il a indiqué que les postes devront être pourvus en tenant compte du principe de rotation au niveau des instances du RAPP par pays.

### **III. DE LA CLÔTURE DES TRAVAUX**

Après l'adoption de la synthèse des travaux du Comité Exécutif, la présidente, avant de lever la séance, a tenu à exprimer ses vifs remerciements au 1<sup>er</sup> vice-président, à l'équipe technique, aux rédacteurs et à tous les participants à la réunion pour les contributions apportées.

Fait à Niamey, le 26 février 2018

Le Comité Exécutif